



La lettre des Certifiés d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET	L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au CTA
Christine MOINE-UIBER	LPO Hôtelier Tourisme Gascogne à TALENCE Responsable académique 2nd degré
Evelyne FAUGEROLLE	Collège Les Lesques à LESPARRÉ Elue à la CAPA des certifiés
Patricia ESCAPIL	Collège Aturri à ST-PIERRE D'IRUBE Elue au CTA et à la CAPA des certifiés
Laurence NAUMOT	LG René Cassin à BAYONNE Elue à la CAPA des certifiés
Vincent FAUVEL	Collège Anatole France à CADILLAC Elu à la CAPA des certifiés
Evelyne BRUN	Lycée Fernand Daguin à MERIGNAC Elue à la CAPN des Certifiés
Catherine AMBEAU	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants

N°6

29 novembre 2012



Mouvement inter-académique 2012/2013



Vous souhaitez changer d'académie, vous êtes affecté à titre provisoire, vous êtes stagiaire, alors vous êtes concerné.

Vous devez formuler vos voeux sur le serveur SIAM via I-PROF jusqu'au 4 décembre à midi.

Le SE-UNSA a des élus, représentants des personnels dans toutes les commissions dans lesquelles sont vérifiés les voeux et barèmes des candidats, quel que soit le corps d'appartenance (PLP, CPE, Professeur d'EPS, certifié et agrégé).

Si vous participez au mouvement inter-académique, n'hésitez pas à nous contacter si vous ne l'avez pas encore fait. Les procédures et les stratégies à utiliser peuvent s'avérer parfois compliquées et les conséquences d'une erreur, irrémédiables et dramatiques.

En tous les cas, n'oubliez pas de nous retourner une photocopie de l'accusé de réception papier que vous allez recevoir après la fermeture du serveur de façon à ce que nous puissions suivre efficacement votre dossier à chaque étape du mouvement.

En savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article578>

Le mouvement sur les postes spécifiques ministériels

Il concerne entre autres le mouvement des chefs de travaux.

(B.O. spécial n°8 du 8 novembre 2012 - Circulaire rectorale du 14 novembre 2012)

Ces postes à exigences particulières ou conditions d'exercice particulières peuvent s'avérer intéressants par leur profil, leur implantation géographique. Ils concernent entre autres donc les postes de chef de travaux.

La liste de ces postes spécifiques mis au mouvement ainsi que les compétences souhaitées sont consultables sur SIAM accessible par I-PROF. Comme pour le mouvement inter-académique, la saisie des demandes est à faire sur SIAM jusqu'au 4 décembre.

A titre d'information, les postes de chef de travaux ouverts au mouvement cette année sont :

LP Morlaas
LP Ribérac
Lycée Vaclav Havel de Bègles
Lycée Gaston Crampe d'Aire/Adour
Lycée Louis de Foix de Bayonne

N'oubliez pas de nous faire suivre votre dossier pour le suivi syndical.

Temps partiel - Rentrée 2013

- Demandes de travail à temps partiel
- Reprises à temps complet

La circulaire rectorale vient d'être publiée en date du 14 novembre 2012. Elle concerne pour l'année scolaire 2013-2014 les demandes de travail à temps partiel ou de reprise à temps complet.

Le formulaire de candidature est à demander au secrétariat de l'établissement.

La date limite de transmission des dossiers, par la voie hiérarchique, est fixée au vendredi 21 décembre 2012.

En savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article582>

Congé de formation professionnelle

Candidature pour bénéficier d'un congé de formation pour l'année scolaire 2013-2014.

Ouverture du serveur jusqu'au 10 décembre.

Le dossier est à éditer sur Internet et à transmettre à la DPE par la voie hiérarchique avant le **20 décembre 2012**.

En savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article327>

Dans tous les cas, nous transmettre une photocopie de votre dossier pour le suivi syndical de votre candidature.

Le groupe de travail "Congés de formation professionnelle" auquel nous participons au Rectorat est prévu le **mardi 19 mars 2012**.

Avancement d'échelon

Tous les collègues adhérents du SE-UNSA ont été destinataires d'une fiche de suivi syndical "Spécial promotion". Nous la renvoyer rapidement après l'avoir complétée. C'est elle qui nous permet d'effectuer efficacement le travail de vérification avant la commission. Celle-ci se tiendra pour les Certifiés le **mercredi 19 décembre 2012**.

Si vous avez égaré la fiche de suivi syndical, vous pouvez la retrouver sur le site académique du SE-UNSA. Elle peut nous être transmise par mail.

Rappelons que pour les collègues Hors Classe, l'avancement d'échelon s'effectue automatiquement à l'ancienneté tous les trois ans.



Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20
Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>